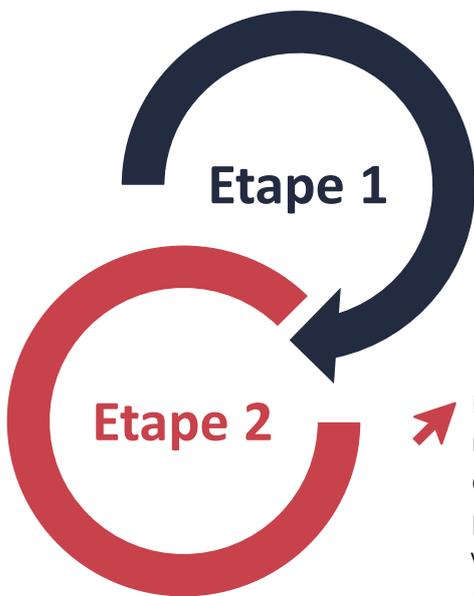


Procédure simplifiée de 1^{ère} connexion au portail adhérent

➔ Vous êtes déjà adhérent au SPSTI 16 et vous souhaitez accéder au portail adhérent via le site <https://spsti16.fr/> après avoir réceptionné votre identifiant et votre mot de passe.



➔ Cliquez sur « Portail adhérent » puis, dans la fenêtre Bienvenue, sur « Première connexion ? Créer mon compte. ».

Entrez le code adhérent et le mot de passe que vous avez reçu par courrier postal.

➔ Renseignez ensuite vos coordonnées. Vous êtes invités à personnaliser votre nom d'utilisateur (qui doit être différent du numéro d'adhérent) et votre mot de passe. Il vous est demandé d'y associer une adresse mail qui sera à utiliser par la suite en cas d'oubli de mot de passe.

Veillez à bien cocher toutes les cases . Ce qui vous permet ainsi d'être administrateur du portail adhérent et de donner des accès pour vos collègues.

Votre mot de passe doit contenir au moins :

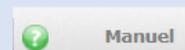
- ✓ 12 caractères,
- ✓ 1 majuscule,
- ✓ 1 minuscule,
- ✓ 1 chiffre,
- ✓ 1 caractère spécial.



Retenez bien le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous avez choisis, car vous en aurez besoin pour vous connecter ultérieurement au portail adhérent.



Un manuel d'utilisation est à votre disposition une fois connecté sur le portail adhérent (bouton en haut à droite).



➔ Nous sommes à votre écoute si besoin au 05.45.97.93.88 ou au 05.45.36.15.24 ou par mail à service.adhesion@spsti16.fr